

RENTREE 2023-2024 : UNE ORIENTATION REFLECHIE, UNE OFFRE DE FORMATION RENOUVELEE ET DES ETABLISSEMENTS NOUVELLE GENERATION

- **3 nouvelles CMC accueilleront leurs premières promotions durant l'année de formation 2023-2024**
- **13 nouveaux établissements dans différents secteurs, dans 06 régions**
- **205 nouvelles filières déployées au titre de la rentrée 2023-2024 et 214 depuis 2021-2022**
- **Des centres d'orientation professionnelle pour un meilleur accompagnement des jeunes**

Les établissements de formation professionnelle relevant de l'OFPPT offriront au titre de l'année 2023-2024, une capacité d'accueil globale de **410.000** places pédagogiques pour accueillir les jeunes en formation, dont **262.000** places pédagogiques réservées aux stagiaires en 1^{ère} année.

L'année de formation 2023-2024 sera marquée par le renforcement du dispositif de formation avec l'ouverture de **13** nouveaux établissements, dans **06** régions et couvrant différents secteurs.

Cette rentrée s'est distinguée par une hausse significative des taux de demandes pour les différents niveaux de formation, traduisant une hausse considérable de l'attractivité de la voie professionnelle chez les jeunes. Le taux de demande au niveau national a atteint en effet **435%**, soit plus de 4 demandes pour 1 place pédagogique, avec plus de 7 demandes/place pour le niveau Technicien Spécialisé.

Les plus fortes demandes ont été enregistrées pour les nouveaux établissements du secteur de la santé atteignant jusqu'à 130 candidatures pour une place pédagogique. Dans d'autres instituts spécialisés dans les métiers du Digital & IA, Hôtellerie-Tourisme et Gestion & Commerce, les candidatures ont atteint b pour une place pédagogique.

Une offre de formation en phase avec les besoins des entreprises

La rentrée 2023-24 est marquée par une offre de formation fortement renouvelée, dont **74%** des filières proposées correspondent à des filières nouvellement créées ou restructurées, qui bénéficieront à **68%** des apprenants. Il y a lieu de rappeler que l'implémentation des nouveaux programmes de formation réalisés suite à une nouvelle ingénierie et selon un nouveau modèle pédagogique a démarré dès 2021-2022, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route pour le développement de la formation professionnelle.

Programmes d'excellence : une généralisation progressive pour une montée en compétences des jeunes

Le déploiement des 2 programmes d'excellence VET By EHL et PIE sera élargi cette année à de nouveaux territoires pour en donner l'accès à plus de jeunes à travers le Royaume.

Le Programme d'Innovation Entrepreneurial (PIE), élaboré conjointement avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et visant à renforcer leur mindset entreprenant et à les doter des compétences entrepreneuriales requises sera implémenté en effet au niveau de la région Casablanca-Settat, en plus des 6 régions couvertes les 2 dernières années.

Casablanca, le 07 septembre 2023

Quant aux formations VET by EHL relatives au secteur du Tourisme et suite au grand succès enregistré lors de leur expérimentation dès 2021-22 au sein des instituts spécialisés dans les métiers du Tourisme de Hank/Casablanca et Guich Loudaya/Rabat, elles seront déployées au niveau des Cités des Métiers et des Compétences des régions Souss-Massa, l'Oriental, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima, en plus de l'ISTHT Dakhla. A rappeler que ces formations d'excellence sont établies en 3 niveaux, couvrent les métiers des Arts culinaires, du Service Food & Beverage, de la gestion de l'Hébergement et de l'Administration hôtelière, et sont couronnées par des certificats de formation co-brandés OFPPT & Ecole Hôtelière de Lausanne.

L'OFPPT maintiendra par ailleurs le programme « commerce électronique transfrontalier » lancé dès 2021 à l'ISTA Hay Hassani à Casablanca, en partenariat avec le Tianjin College of Commerce, et lancera cette année des sessions de formation en Mandarin, pour répondre au fort intérêt manifesté par les jeunes d'une part et pour diversifier son offre linguistique d'autre part.

Un accompagnement renforcé en faveur d'une orientation efficace

Conscient qu'une meilleure connaissance de soi offre aux jeunes des chances de réussite et d'excellence et en vue d'accompagner les jeunes dans l'ensemble des étapes d'orientation, l'OFPPT déploie, dans le cadre du projet 5 de la nouvelle feuille de route pour le développement de la formation professionnelle, un nouveau système d'orientation inclusif, connecté, personnalisé et intégré, principalement axé autour de l'accompagnement rapproché afin de répondre aux attentes du jeune, depuis la phase prospect, en passant par le candidat et le stagiaire jusqu'au stade du lauréat.

Dans cette optique, une nouvelle plateforme d'orientation numérique « MY WAY » a été mise en place pour permettre aux jeunes de choisir une formation et un parcours professionnel en harmonie avec leurs intérêts.

De plus, l'OFPPT procédera à la mise en place, au titre de cette année, de **42** Centres d'orientation professionnelle sur le plan national, qui permettront d'assurer un accompagnement personnalisé des candidats, des stagiaires et des lauréats en termes d'information, d'orientation, d'appui à la construction et à la concrétisation de leurs projets professionnels en plus d'activités d'aide à l'insertion.

En plus des centres d'orientation professionnelle, un premier lot d'établissements relevant de l'OFPPT se doteront de structures communes dédiées aux stagiaires (Espaces de co-working, médiathèques, incubateurs, etc.), visant une meilleure inclusion des stagiaires au sein de leur environnement d'apprentissage et le développement de leur esprit d'initiative et de créativité.

Accompagnement vers l'excellence opérationnelle : une stratégie en marche

Au titre de l'année de formation 2023/2024, et en dans le cadre du projet 1 de la feuille de route pour le développement de la formation professionnelle, portant sur la mise à niveau intégrée du dispositif de formation, l'OFPPT poursuivra ses efforts pour accompagner ses établissements de formation vers la conformité et l'excellence, en harmonie avec son nouveau standard qualité et son nouveau modèle pédagogique.

A cet effet, plus de 50% des établissements de formation concernés par le programme EXOP, soit plus de 160 EFP, seront déclarés conformes, grâce à un plan d'accompagnement s'étalant sur plusieurs axes : Mise à niveau ou rénovation des bâtiments, Modernisation des équipements technico-pédagogiques et du mobilier de classe, recrutement de nouveaux formateurs, mise en place des règles HSE, préparation ou actualisation des bilans de compétences des formateurs, Renforcement et optimisation des processus de gestion, etc. En outre, une vingtaine d'établissements, parmi ceux conformes, sera accompagnée vers l'excellence, par le déploiement de chantiers innovants, tels que l'implémentation de la nouvelle offre de formation, la mise en place des structures communes (Centres d'Orientation

Casablanca, le 07 septembre 2023

Professionnelle, Centre de langues et soft skills, etc.), Démarche environnementale (efficacité énergétique, intégration des énergies renouvelables, actions de sensibilisation aux éco-gestes, etc.), Certification des formateurs, Partenariats avec les professionnels, Suivi de l'insertion professionnelle et enquêtes de satisfaction des stagiaires, etc.

En vue d'accompagner cette dynamique, la troisième campagne nationale d'auto-évaluation des EFP sera lancée auprès des établissements de formation pour dresser un état des lieux actualisé, au regard du référentiel d'évaluation des EFP, l'objectif étant de leur permettre d'élaborer et puis de mettre en œuvre leurs plans d'amélioration continue. En outre, de nouveaux outils de l'excellence opérationnelle seront déployés dans les établissements de formation (Démarche 5S, techniques de résolution de problèmes, etc.), avec l'aide d'un plan de formation et d'accompagnement des managers d'EFP.

Lancement officiel de la formation dans deux nouveaux établissements à Kénitra

Il est à noter que le démarrage de la rentrée de formation a été marqué par le lancement officiel de deux nouveaux instituts de formation professionnelle à Kenitra, à savoir l'institut spécialisé dans les métiers du transport routier et de la logistique et l'Institut spécialisé en industrie Agroalimentaire de Kénitra.

- **L'institut spécialisé dans les métiers du transport routier et de la logistique**

Étalé sur une superficie de 19 278 m², l'établissement offre une capacité globale de 800 places pédagogiques, l'établissement permettra une insertion socio-économique aux futurs stagiaires, surtout que la région Rabat-Salé-Kénitra comprend plus de 8000 entreprises spécialisées dans le transport routier de marchandises, en accompagnant ainsi le déploiement de la stratégie nationale de la sécurité routière 2017-2026.

- **L'institut spécialisé en industrie agroalimentaire de Kénitra**

Annexe de la Cité des Métiers et des Compétences de Tamesna inaugurée par sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste le 30 mai 2023, l'Institut spécialisé en industrie agroalimentaire de Kénitra peut accueillir jusqu'à 200 stagiaires en formation diplômante et qualifiante dans des filières diversifiées comme la Technologie des aliments, Agro-industrie en plus de la Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement.